

ANNEXE 3

Modèle de formulaire pour le rapport annuel

Publication faite en exécution de l'article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation – article 7, § 1, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Nom	Prénom	Numéro national	Rôle linguistique	Adresse
CEULEMANS*	Estelle		FR	
DASSY*	Benoît		FR	
DE BRABANTER**	Jan		NL	
DEROUBAIX**	Emmanuel		FR	
DUFRANE***	Michael		FR	
HEUSKIN***	Sophie		FR	
PALSTERMAN*	Paul		FR	
* Jetons de présence versés directement à l’organisation dont est issu l’administrateur				
** Jetons de présence facturés par l’organisation dont est issu l’administrateur à Brupartners				
*** Jetons de présence versés directement à l’administrateur				

Mandat, fonction ou fonction dérivée	Organisme	Mandat rémunéré (oui/non)	Mandat non rémunéré (oui/non)	Date de début	Date de fin
Administrateur	BRUPARTNERS	OUI	NON	01/07/20	/
Administrateur	BRUPARTNERS	OUI	NON	01/11/22	/
Administrateur Président du C.A.	BRUPARTNERS	OUI	NON	01/07/20 07/07/22	07/07/22 /
Administrateur	BRUPARTNERS	OUI	NON	01/07/20	/
Administrateur	BRUPARTNERS	OUI	NON	01/07/20	/
Administrateur	BRUPARTNERS	OUI	NON	01/07/20	/
Président du C.A. Administrateur	BRUPARTNERS	OUI	NON	01/07/20 07/07/22	07/07/22 31/10/22

Rémunération ou indemnité annuelle brute (A)	Total des jetons de présence (B)	Nombre de réunions	Avantages de toute nature	Montant (C)	Frais de représentation	Montant
0	500€	10	NON	0	NON	0
0	0€	0	NON	0	NON	0
0	2000€	40	NON	0	NON	0
0	650€	13	NON	0	NON	0
0	1100€	22	NON	0	NON	0
0	1500€	30	NON	0	NON	0
0	2000€	40	NON	0	NON	0

Outils de travail	SOUS-TOTAL (A+B+C)	Réductions opérées ¹ (D)	TOTAL (A+B+C-D)	Date du rapport
NON	500€	0	500€	06/03/2023
NON	0€	0	0€	06/03/2023
Un bureau équipé d'un ordinateur, une imprimante et un téléphone fixe pendant la durée de sa présidence	2000€	0	2000€	06/03/2023
NON	650€	0	650€	06/03/2023
NON	1100€	0	1100€	06/03/2023
NON	1500€	0	1500€	06/03/2023
Un bureau équipé d'un ordinateur, une imprimante et un téléphone fixe pendant la durée de sa présidence	2000€	0	2000€	06/03/2023

¹ **Remarques relatives aux réductions :**

Les modalités de réduction sont prévues à l'article 3, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017.

En cas de dépassement de la limite des 150 % du montant de l'indemnité parlementaire, une réduction à due concurrence est opérée uniquement sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2 ¹, selon les modalités suivantes :

¹ *Il s'agit des bourgmestres, échevins, présidents et membres des bureaux permanents de CPAS, des conseillers communaux, des conseillers de CPAS, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire, de toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.*

- la réduction s'opère prioritairement et à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2, tirets 1 à 4 ². Cette réduction s'opère uniquement sur la partie de ces rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature excédant 50 % du montant de l'indemnité parlementaire perçue par les membres de la Chambre des représentants ;
- le cas échéant, la réduction s'opère à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2, tirets 5 à 8 ³. Cette réduction n'est pas limitée.

² Les mandats visés sont les suivants :

1. les bourgmestres et échevins
2. les présidents et membres des bureaux permanents de CPAS
3. les conseillers communaux
4. les conseillers de CPAS

³ Les mandats visés sont les suivants :

1. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local,
2. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local,
3. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire,
4. toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.

Liste des voyages des mandataires publics – article 7, § 1^{er}, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Voyage	Date du voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date décision motivée de l’organe compétent	Date d’approbation par le Gouvernement, Collège réuni ou tutelle générale
nihil	nihil	nihil	nihil	nihil	nihil	nihil

Inventaire des marchés publics – article 7, § 1^{er}, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Type de marché	Date du marché	Bénéficiaires	Montants
Marché public de services portant sur le nettoyage écologique des locaux, des châssis et des vitres du bâtiment occupé par Brupartners	03/10/2022	Green Clean	1.355,20 €
Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat de 8 PC, de câbles et de deux licences Office 365	14/03/2022	Econocom et SoftwareOne	12.157,11 €
Marché public de faible montant de fournitures portant sur les fournitures de bureau, sur les articles de papeterie et sur les recharges pour distributeurs d'essuie-main	14/07/2022	Deroanne	2.583,89 €
Marché public de faible montant de fournitures ayant pour objet l'achat de plantes vertes pour les locaux du Secrétariat du Conseil de l'Environnement et du Comité Experts Climat	25/05/2022	Urban Gardener	164,70 €
Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat d'une webcam adaptée au système Teams Rooms et à son installation	13/06/2022	All Cabling Services SA	Pas payé en 2022
Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat d'un UPS	09/06/2022	UpFront	890,02 €
Marché de faible montant de fourniture relatif à l'achat de 75 éventails pour les membres du personnel, ainsi que pour les membres des Conseils et organes logés dans les locaux de Brupartners	04/07/2022	Zaprinta	559,21 €
Marché public de faible montant relatif à l'achat de drapeaux et roll-ups pour le Conseil de l'Environnement	12/07/2022	Coyote Print	603,79 €
Marché public de faible montant de fournitures portant sur la livraison, l'installation, l'entretien et les éventuels dépannages de fontaines à eau et des bouteilles réutilisables	19/10/2022	Aqua Vital SA	Pas payé en 2022
Marché public de faible montant de services relatif à l'achat et à l'installation d'un module de workflow digitalisé pour l'application comptable de Brupartners	09/09/2022	Ordiges SA	21.205,48 €
Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat d'un aspirateur-brosseur pour tapis	19/09/2022	Kaiser Kraft	435 €
Marché public de faible montant de services relatif à la réalisation et à la livraison d'illustrations vectorielles destinées au rapport annuel du Conseil de l'Environnement	NON ATTRIBUE		
Marché public de faible montant relatif à l'amélioration du site internet du Conseil de l'Environnement	20/10/2022	Hybrid Media BVBA	12.633,61 €

Marché public de faible montant de fourniture relatif à l'achat d'une plaque de notoriété pour le Conseil de l'Environnement	03/10/2022	Mauquoy SA	469,36 €
Marché public de faible montant de services relatif à l'achat et à l'installation d'une solution permettant la gestion de la téléphonie chez Brupartners depuis un ordinateur	27/09/2022	Irisnet SCRL	605 €
Marché public de faible montant de services relatif à l'installation du système Teams Rooms dans la salle bleue et à l'achat et l'installation d'une webcam pour la salle rouge	04/10/2022	All Cabling Services SA	6.291,15 €
Marché public de faible montant de fournitures relatif à la location d'un sapin de Noël, en ce compris le service de décoration	10/11/2022	Garden Sides	363 €
Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat de petit matériel IT	12/10/2022	Econocom	2.472,32 €
Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat de mémoire RAM	24/10/2022	Econocom	324,28 €
Marché public de travaux de plomberie en vue de l'installation de fontaines à eau	16/11/2022	CEPPI	883,30 €
Marché public de faible montant relatif à l'achat et à la livraison de sachets de Saint-Nicolas	31/10/2022	Chocolaterie Henri IV	732,20 €
Marché public de faible montant de services relatif à l'entretien des installations sanitaires	07/12/2022	CEPPI	2.202,20 €
Marché public de faible montant de services relatif à l'achat d'un contrat de maintenance	15/12/2022	Econocom	651,66 €
Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat d'une licence Office 365	05/12/2022	SoftwareOne	222,25 €
Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat et à l'installation d'un système de relais pour les écrans dans la salle rouge	19/12/2022	All Cabling Services SA	871,20 €
Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat et à l'installation d'une imprimante multifonctions	REPORTE EN 2023		
Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat de deux téléphones portables, d'une tablette numérique et leurs accessoires pour la Direction	20/12/2022	Cool Blue Bruxelles	3.996,96 €

Liste des subsides octroyés – article 7, § 1^{er}, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Subside	Date	Montant	Destinataire
nihil	nihil	nihil	nihil